

Assurément, ce n'est point ici le cas. Outre que les quelques mois de prison que les magistrats de Riom ont répartis entre les anarchistes de Saône-et-Loire ne sont pas un châtiement bien disproportionné avec leurs méfaits, les défenseurs, s'étant appliqués, beaucoup plus peut-être qu'ils n'en avaient le droit, à prévenir le jury des conséquences que pourrait avoir la réponse qu'ils feraient aux questions qui leur étaient posées. D'où vient donc ce soudain accès d'indulgence pour les bandits de Montceau-les-Mines? Si on ne les trouvait pas coupables, il ne fallait pas les condamner; c'était plus simple et plus court que de commenter par les condamnés et de solliciter ensuite leur grâce.

Remarque, du reste, que ces gens inconséquents ont aussitôt trouvé quelqu'un pour transmettre leur requête au Président de la République, et naturellement ce quelqu'un est un député. Ce sont les législateurs eux-mêmes, c'est-à-dire ceux qui font les lois, qui s'empressent de prendre sous leur protection les violeurs des lois; c'est dans l'ordre, et il n'y a point là de quoi nous surprendre, étant données les habitudes du parti républicain.

REVUE DE LA PRESSE

Le journal la Monarchie constitutionnelle, dont M. de Kératry est le directeur politique, a publié hier, son premier numéro. Voici quelques paragraphes de son programme :

« On dit tout bas que l'essai loyal a fait son temps ; que la forme républicaine, très séduisante en théorie, est incompatible avec le tempérament français ; que le régime actuel éternel, démolé par les républicains eux-mêmes, stérilise, au lieu de féconder, hommes et choses ; en un mot, qu'il est temps, si l'on veut restaurer nos forces sociales et faire cesser notre isolement européen, de revenir à la seconde forme de la délégation de la souveraineté nationale, la seule viable désormais en France.

« Telle est notre pensée, et nous voulons l'exprimer hautement, couverts que nous sommes par le droit à la révision totale de la Constitution.

« Le journal la Monarchie constitutionnelle s'efforcera de faire adopter toute formule conciliant les droits proportionnels du capital et du travail, dont l'antagonisme constitue les revendications sociales d'un quatrième état aspirant à une part légitime dans les améliorations morales et matérielles.

« A l'extérieur le journal la Monarchie constitutionnelle suivra la politique rationnelle de la France qui repose sur l'alliance avec l'Autriche et la Belgique, en associant l'Espagne et la Belgique aux intérêts français.

« Il appuiera la mission civilisatrice de

La sagesse selon M. Marcon

Paris, 24 janv. Le citoyen Marcon, élu président de la commission de présélection, a résumé d'un mot la politique que la majorité républicaine semble vouloir mettre en pratique aujourd'hui : « Implétons les Républiques antiques », a-t-il dit. « Soyons dévoués comme elles. L'extraction, comme un citoyen de nous trop qu'il faut, voilà la sagesse. » La commission en le nommant président marque bien par là que tel est, en effet, le nouveau programme de la République.

L'extrême gauche et le projet Floquet

Paris, 24 janv. Quelques députés d'extrême gauche déclarent dans les couloirs qu'ils auraient signé la proposition Floquet et même voté pour l'ancien préfet de la Seine dans le 1er bureau, si M. Floquet n'avait cru devoir ajouter à sa proposition un correctif qui lui enlève son véritable caractère.

Ces députés n'admettent pas qu'en présence de la situation actuelle la Chambre puisse laisser au gouvernement un droit absolu arbitraire en matière d'expulsion.

Aussi est-il à prévoir que la proposition Floquet sera votée en séance publique sans correctif ni amendement qui la diminuent.

Retour à la légalité

Marseille, 24 janv. Le préfet des Bouches-du-Rhône a pris hier un arrêté annulant la délibération par laquelle le conseil municipal de Marseille, réuni hors séance, le 20 janvier, invitait les députés et les sénateurs du département à voter la proposition Floquet.

La crise ministérielle

Paris, 24 janv. On lit dans la France : « La crise ministérielle reste la même qu'hier.

« Le général Billot et l'amiral Jauréguiberry sont décidés à se retirer si la Chambre vote même le projet de gouvernement.

« D'autre part, MM. de Mahy, Duvaux, Legend et Hérisson inclinent vers la proposition Lockroy-Baline.

« Néanmoins, ces quatre ministres seraient disposés à se rallier comme transaction à l'amendement Liouville qui porte : « Inéligibilité des membres des familles jadis régnautes et mise en disponibilité immédiate de ceux de ces membres qui détiennent des grades dans l'armée. »

« Cet amendement serait également admis par tous les autres ministres, sauf le général Billot et l'amiral Jauréguiberry. »

M. Ferry

Paris, 24 janv. M. Jules Ferry, qui devait partir pour Strasbourg, il y a quelques jours, a renoncé à quitter Paris depuis que la crise ministérielle est en jeu.

Le prince Jérôme

Si nous en croyons certains renseignements qui nous sont fournis à la dernière heure, dit le Figaro, le prince Napoléon bénéficierait d'une ordonnance de non lieu.

M. le juge d'instruction Benoit aurait fait connaître sa décision dès hier dans la journée. Mais le prince serait gardé prisonnier jusqu'au jour où la loi d'expulsion aura été votée par la Chambre.

Les princesses officiers

La République française croit que le gouvernement a la faculté — sans recours à d'autres prescriptions — de mettre en non-activité tous les officiers visés dans l'article 3 du projet ministériel. Il peut aussi ne pas placer dans cette position que les officiers de grade subalterne et supérieur rentrant dans la catégorie des membres de famille qui ont régné en France et admettre à la retraite les officiers généraux de cette catégorie, ces derniers ayant été depuis longtemps la période de trente années de

pale à la réponse impériale. Entre temps, le centre ultramontain se prépare à une attaque générale contre les lois politico-ecclésiastiques dites « lois de mai », à la Chambre des députés.

Le feu chez M. de Bismarck

Berlin, 24 janv. Les événements se succèdent en Allemagne.

Un commencement d'incendie s'est produit dans le palais du prince de Bismarck, au premier étage. Le feu a pu être éteint avant que le dommage fût considérable ; mais il y a eu une terrible alerte.

Le naufrage du « Cimbric »

Berlin, 24 janv. Les récits du naufrage du Cimbric, publiés par tous les journaux, produisent ici une profonde émotion.

Presque tous ces récits donnent à penser que le capitaine du navire anglais est pour une grande part responsable de la catastrophe. Non seulement il serait arrivé à toute vapeur sur le Cimbric, mais il se serait précipité à bord pour porter secours aux naufragés. On attend avec impatience le rapport officiel et complet des faits.

M. de Giers à Vienne

Vienne, 24 janv. M. Giers est arrivé ici aujourd'hui. Il a été reçu par le prince Lobanoff, qui était accompagné du personnel de l'ambassade russe et par le prince Ouroussoff et le comte d'Osten Sacken.

La Turquie et le Monténégro

Cattara, 24 janv. Un combat sanglant a eu lieu au nord-est de Podgoritz, entre des Albanais et les troupes de commandement monténégrin. Il y a des morts et des blessés des deux côtés. Quatre bataillons de renfort ont été envoyés à Podgoritz.

Constantinople, 24 janvier.

Le bruit, d'après lequel un engagement aurait eu lieu dans une localité de la frontière entre les troupes turques et monténégrines, ne repose sur aucun fondement.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE CONSEIL MUNICIPAL. — Voici la nomenclature des affaires qui doivent être portées à la connaissance du Conseil, avant l'ouverture de la session ordinaire de février :

« Appropriation d'une partie du local de l'ancienne Condition publique en vue de l'installation de M. Lothé, directeur du télégraphe municipal. »

« Rue de la Gare. — Demande d'indemnité éventuelle formée par MM. Duhois et Desmetra. »

« Bail Desmons et Dazin. — Location à la ville d'un local à usage de bureau d'extinction ; Police d'assurance de l'Académie de Musique ; Demande de subvention formée par M. de Lave, confédération scientifique ; Demande d'indemnité de 3,000 fr. au lieu de 1,167 fr. pour complément de frais de bureau, formée par M. Salmier, receveur municipal ; Service des Eaux ; compte des opérations du service pendant l'exercice 1891 ; Demarches à accomplir pour obtenir une garnison militaire fixe dans la ville de Roubaix (déposée par M. Caudrellier) ; Emplacement du marché au beurre (déposée par M. Caudrellier) ; Pétitions concernant le Théâtre municipal ; Approbation d'une délibération de la Commission administrative des Hospices ; Rue de la Gare. Demande d'indemnité formée par le sieur Mulle, brasseur ; Vérification des viandes (déposée par M. Debusne) ; Mise à la retraite de M. Roche, préposé en chef de l'oc-

lé, et chantant en chœur des refrains de circonstance tels que :

Les conscrits n'ont pas morts, Car ils vivent encore.

La plupart de ces jeunes gens portèrent sur la casquette ou le chapeau, des rubans et des cocardes tricolores.

Voici les résultats du tirage :

CANTON EST. — 1^{er} ROUBAIX

Jules Louis Agache, 191. — Henri Auguste Arceon, 14. — Georges-Louis Arnon, 277. — Antoinette Baert, 139. — Alphonse-Ferdinand Baert, 341. — Jules-Henri-Auguste Bailly, 511. — Arthur Barbe, 17. — Jean-Baptiste Barrat, 44. — Alfred Louis Béghin, 333. — Alphonse Blomme, 71. — Gaston-Arthémise Blondel, 276. — Jean-Baptiste Boncourt, 7. — Maurice-Eugène-Joseph Bossut, 943. — César-Henri Bouche, 59. — Florimond-Henri Bouchery, 187. — Auguste-Henri Brocart, 127. — Jean Baptiste Brocaille, 235. — Félix-François-Joseph Brulois, 288. — Théophile Noël Brulois, 23. — Henri-Joseph Brunis, 35. — Auguste Léopold Bruyssel, 245. — Félix-Henri Bury, 259. — Jules-Joseph Bury, 157. — Félix-Louis Caille, 36. — Jules Cardon, 49. — Adolphe Carotte, 109. — Jules Carlet, 126. — Eugène Carton, 146. — Henri Désiré Catil, 129. — Georges Charles Caumont, 287. — Léon François Charles, 314. — Edouard Chaumeli, 158. — Jules-Emile Chevalier, 385. — Jean-Joseph Obri-llen, 296. — Alphonse-Sylvestre Clément, 27. — Jules-Joseph Cléry, 36. — Pierre-François Colpaert, 16. — Jules-François Cormorant, 25. — Achille-Joseph Corail, 259. — Florian-Auguste Corail, 289. — Eugène Joseph Corneille, 46. — Jean-François Coeynne, 301. — Achille-François Couche, 117. — Adolphe-Charles Coupez, 317. — Charles-Emile Joseph Desiré Courmain, 153. — Gustave Joseph Couteau, 332. — Jean-Louis-Joseph Couvreur, 246. — Charles-Auguste Crépel, 142. — Henri-Joseph Crochon, 132. — César-Sébastien Clément Guveller, 235.

Jules-Jean Baptiste Debarge, 252. — Jules-Joseph Debarge, 216. — Charles-Arthur Debever, 35. — Casiodore Joseph Debauf, 132. — Henri-Désiré Debruyne, 67. — Napoléon-Jules Decau, 29. — Charles Edouard Decoo, 258. — Charles-Henri Decornet, 498. — Richard-Joseph Dedoncker, 88. — Jules-Clément Defranc, 159. — Jean Baptiste Defretin, 183. — Pierre-François Deglaire, 202. — Arthur-Joseph Degryse, 101. — Henri-Joseph Dekele, 47. — Emile César Delahaye, 29. — François-Henri Delahaye, 70. — Victor-Henri-Joseph Delaire, 343. — Auguste-Henri Delalieu, 69. — Adolphe-Joseph Delannoy, 312. — Armand-Polyphère Delannoy, 133.

Louis Joseph Deatre, 208. — Achille-Louis Debergh, 178. — Pierre-Joseph Delcroix, 56. — Alfred-Joseph Deldalle, 57. — Elot-Amédée Delebecque, 12. — Paul-Joseph Deldique, 209. — Désiré-Joseph Delémotte, 115. — Jean-Baptiste Delépière, 308. — Oscar-Joseph Delerue, 165. — Victor-Jules Delerue, 238. — Charles-Jules-Joseph Dalespau, 304. — Jules-Joseph Delgrange, 230. — Florentin-Joseph Delolme, 232. — Noël-Paul Delplaque, 314. — Jules-Joseph Delporte, 81. — Eibert-Joseph Debeux, 8. — Victor-Charles Deltour, 258. — Henri-Joseph Demeyer, 347. — Jean-Baptiste Demont, 305. — Jules-Napoléon Depret, 43. — Fernand-Joseph Derancourt, 145. — Jean-Baptiste Deruelle, 189. — Gustave-Adolphe Dervaux, 211. — Jean-Baptiste-Joseph Desbariaux, 100. — Alphonse-Jean-Baptiste Deschamps, 310. — Félix-Jean Deschamps, 201. — Lévin-Zéphir-Ferdinand Desmarchelier, 151. — Henri Louis Desmette, 230. — Victor-Jules Dessanvage, 41. — Alard-Henri-Joseph Destombes, 64. — Eugène-François Destombes, 34. — Antoine-Louis Destombes, 309. — Louis-Joseph Destrova, 110. — Jules-Joseph Devernay, 84. — Jules Dewaster, 1. — Gustave-Léopold Dewil, 336. — Joseph-Alphonse Dilles, 294. — Emile-Pierre Dobbé, 225. — Adolphe-Henri Dolant, 74. — Anguste-Antoine Doye, 173. — Charles-Clovis Ducatuz, 160. — Fénéon Ducateau, 197. — Louis-Joseph Dufrère, 243. — Henri-Louis Dufourmont, 19. — Louis Dufores, 93. — Emile-César Joseph Du-

seph Spriet, 257. — Louis-Joseph Spriet, 4. — Gustave-Joseph Staedtler, 269. — Arthur-Joseph Stiehlant, 155. — Henri-Joseph Testelin, 233. — Henri-Vincent-Joseph Thierghien, 184. — Charles-Louis Timperman, 231. — Louis-Joseph Tindat, 37. — Jean-Baptiste Torcq, 237. — Carlos Joseph Triaille, 267. — Victor-Henri-Arthur-Joseph Turpin, 483. — Modeste-Jules Vanacker, 311. — Emile-Jean Vanbellegheem, 339. — Florimond-Antoine Vandaele, 140. — Charles-Théodore Vandecruy, 108. — Oscar-Joseph Vandekerckove, 229. — François-Joseph Vandennerschaet, 348. — Emile-Désiré Vandersonpel, 161. — Jean-François Vanhelleputte, 221. — Adolphe-Jean-Baptiste Varherpe, 315. — Auguste Vantlegheem, 345. — Joseph Varier, 381. — Jean-Baptiste Velke, 482. — Isidore-Jean-Baptiste Verdonck, 288. — Emile-Alexandre Vermeersch, 198. — Henri-Auguste Verstraete, 8. — Adolphe-Ignace Vianna, 31. — Emile-Oscar Villate, 138. — Charles-Louis-Pierre Villiers, 130. — Georges Grégoire Vieighe, 340.

Arthur-Henri Voren, 193. — Florimond Joseph Vessier, 60. — Jacob Wack, 200. — Jean-Baptiste Desiré Wacrenier, 48. — Octave-Jean-Baptiste Wandelin, 263. — Victor Arthur Watine, 148. — Louis Henri Willem, 62. — Georges-William, 15. — Désiré Cacton, 293. — Edouard Joseph Dejager, 217. — Victor-Joseph Danhaese, 219. — Henri Piat, 214. — Emile-Henri Herbar, 32. — Charles-Fernand Kinpe, 231. — Alphonse-Emile Simoons, 185. — Jean-Baptiste Mangin, 350.

2^e COMMUNE DE WATTELOIS
Jules Andrieu, 99. — Louis-Joseph Barleux, 154. — Henri Bels, 172. — Louis-Joseph-Oscar Bencart, 327. — Cyrille-Joseph Bencart, 210. — Henri Bencart, 257. — Pierre-Louis Cateau, 84. — Cyrille-Joseph Codron, 90. — Jean-Baptiste Conssart, 342. — Henri Defrancois, 204. — Jules-Modeste Delcroix, 166. — Oscar-Louis Delmotte, 80. — Henri Derrevaux, 223. — Henri-Joseph Descamps, 247. — Clovis-Joseph Deslemmes, 233. — Alphonse Deverny, 144. — Alfred Deviacinck, 103. — Jules-Désiré Dubrulle, 247. — Alfred-Joseph Dubus, 250. — Léopold Dubus, 331. — Victor Duhamel, 346. — Norbert Dujardin, 104. — Louis Dujardin, 248. — Joseph-Delphie Duthoit, 262. — Henri Duthoit, 322. — Henri-Louis-Joseph Fauquette, 165. — Jules Fauvaque, 272. — Jean-Louis François-Joseph Filpo, 87. — Hippolyte Filpot, 271. — Désiré-Joseph Fourer, 111.

Martial-Joseph Franchomme, 8. — Jean-Baptiste Hermiael, 133. — César-Alphonse Hoccart, 107. — Henri-Ferdinand Jouret, 137. — Henri Lallemand, 152. — Ferdinand-Joseph Lamandin, 623. — Louis Lefebvre, 207. — Jules Lefebvre, 6. — Alexis-François-Isidore Lefebvre, 102. — Henri Lepers, 2. — Clovis-Louis-Joseph Lepers, 54. — Louis-Auguste Lepiat, 232. — Henri Lerouge, 5. — Pierre-Joseph Millescamp, 212. — Louis Plouvier, 81. — Remy-Joseph Pottier, 171. — Alfred-Joseph Quenooy, 149. — Louis Quique, 349. — Jules-Louis-Joseph Rigolle, 94. — André Selnave, 116. — Jules Souris, 266. — Henri Vaneste, 86. — Henri-Joseph Watteau, 65.

3^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

4^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Charles-J.-E. Arné, 160. — Alphonse Baillet, 118. — Albert-Joseph Bauwens, 81. — Charles-Louis Bagbia, 47. — Gustave-Cyrille Bérard, 25. — Charles Théodore Bernard, 139. — Emile-Joseph Bernard, 108. — Paul-Victor Béaocq, 245. — André-Adolphe Billa, 83. — Napoléon Billa, Bencart, 190. — Désiré Boncau, 18. — Charles Félix Boncher, 30. — Georges-Adolphe Bouffart, 8. — Alfred-François Bourgeois, 88. — Ferdinand-Joseph Balleau, 167. — J.-B. Sylvain Bury, 35. — Adolphe-Joseph Candelier, 17. — Narcisse-Désiré Capellier, 257. — Edouard-Adrien Carbonnelle, 200. — Gustave-Emile Carotte, 263. — Louis Carlier, 133. — Félicien-Napoléon Catei, 255. — Hector Charles-Jules Cléton, 28. — Désiré-Joseph Cochetoux, 94. — Edouard-Louis Cochetoux, 62. — Pierre-Joseph Cocqny, 209. — Albert-Eugène Copman, 240. — Jean François, Copejans, 76. — Auguste-Hippolyte Copuel, 171.

5^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Charles-J.-E. Arné, 160. — Alphonse Baillet, 118. — Albert-Joseph Bauwens, 81. — Charles-Louis Bagbia, 47. — Gustave-Cyrille Bérard, 25. — Charles Théodore Bernard, 139. — Emile-Joseph Bernard, 108. — Paul-Victor Béaocq, 245. — André-Adolphe Billa, 83. — Napoléon Billa, Bencart, 190. — Désiré Boncau, 18. — Charles Félix Boncher, 30. — Georges-Adolphe Bouffart, 8. — Alfred-François Bourgeois, 88. — Ferdinand-Joseph Balleau, 167. — J.-B. Sylvain Bury, 35. — Adolphe-Joseph Candelier, 17. — Narcisse-Désiré Capellier, 257. — Edouard-Adrien Carbonnelle, 200. — Gustave-Emile Carotte, 263. — Louis Carlier, 133. — Félicien-Napoléon Catei, 255. — Hector Charles-Jules Cléton, 28. — Désiré-Joseph Cochetoux, 94. — Edouard-Louis Cochetoux, 62. — Pierre-Joseph Cocqny, 209. — Albert-Eugène Copman, 240. — Jean François, Copejans, 76. — Auguste-Hippolyte Copuel, 171.

6^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

7^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

8^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

9^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

10^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

11^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

12^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

13^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

14^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

15^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

16^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

17^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

18^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

19^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

20^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre Auguste Tassart, 21.

21^e COMMUNE DE WASQUEHAL
Victor-Jean Bernard, 256. — Arthur Bruere, 149. — François Brulois, 23. — Victor-Louis-Joseph Delannoy, 332. — Théophile-Emile-Joseph Delmaere, 40. — Marcel-Joseph Destombes, 217. — Océaste-Denis-Désiré Dronlers, 192. — Achille Dupont, 110. — Charles-François-Alexandre Duquesne, 57. — Jean-François Lécroart, 37. — Charles-Joseph Lunce, 138. — Georges Mangé, 89. — Louis-Joseph Ployart, 121. — Arthur-François Reussel, 54. — Victor Surment, 57. — Alexandre